

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur.

Seize ANNEE, No. 238.

OTTAWA, VENDREDI 27 JANVIER 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville, \$4.00

en dehors de la ville, 3.00.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE

Un an, \$1.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc.

doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St-Patrick

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 27 Janv. 1888

OFFICIEL.

On lira dans la "Gazette Officielle" de

demain :

Nomination :

Murray McLaren, Ecr. M. D. est nommé

examinateur médical pour la ville de St-

John N. B. à la place de P. R. Lachés M. D.

qui a résigné.

Demande de lettres patentes :

La Cajital Gaz Co. d'Ottawa.

Proclamation :

Les électeurs du comté de Halton seront

appelés à voter le 27 février, pour la révocation

de l'Acte de Tempérance du Canada

"Scott Act". T. S. Hannant de Hamilton

est nommé officier rapporteur.

Applications :

La Compagnie du chemin de fer "Well-

ington and Owen Sound" fit application

au parlement pour un acte d'incorporation

lui permettant de construire une ligne de

chemin de fer de Durham à Owen Sound

La Compagnie de chemin de fer "Emerson

and Northwestern" fit aussi application

au parlement pour un acte d'incorporation.

Avis :

Avis est donné que la licence de C. Beck-

man de Ste Ca herne, ont, fabriquant de

cigares est révoquée, pour ne pas avoir

fourni des états de compte etc., tel que re-

quis par la loi du 10 Mars 1887.

Avis de l'assemblée générale annuelle de

la Cie. "Great Eastern Railway" le 7

février pour l'élection des Directeurs, à

Montréal.

Avis est donné de l'assemblée générale

annuelle des actionnaires de la Compagnie

d'Assurances "London Life", le 9 février

à London, Ont.

Avis de l'assemblée annuelle de la Cie

"Red River and Assiniboine Bridge Co." à

Winnipeg le 29 février pour l'élection des

Directeurs.

M. George Martin donne avis qu'il fera

application au parlement pour un bill de

naturalisation.

La Banque Union d'Halifax, N. E. déclare

un dividende de 2 1/2 pour cent.

On trouvera sur notre deuxième page un

rapport condensé des débats de la législa-

ture d'Ontario. On verra que le discours

du trône a été pris en considération. M.

Stratton, député de Peterborough, a pro-

posé l'adresse. Et M. McKay, député d'Ox-

ford-sud, l'a secondée.

Le chef de l'opposition, M. Meredith, a

critiqué habilement plusieurs parties du

discours du trône, notamment la législa-

ture promise pour donner suite à la confé-

rence interprovinciale.

Après une pâle réplique de M. Mowat, la

chambre s'est ajournée.

M. M. Bronson, Weston et Cie., marchands

de bois de l'Ottawa, viennent de vendre

5,000,000 de pieds de bois à l'Export Lum-

ber Company, de Montréal, à raison de

\$15 par mille pieds.

On parle de plusieurs changements im-

portants dans le personnel de la Banque

Nationale à Québec et Montréal.

Le maire Langelier, de Québec, vient de

réfuter les statistiques vitales du Dr Laroc-

que, de Montréal. Ces statistiques sont

considérées comme sans valeur.

Nous accusons réception des "Tableaux

du commerce et de la navigation" pour

l'année 1887 :

La valeur des exportations a été de \$89,

515,811 ; la valeur des importations de

\$12,892,236. La valeur des importations

destinées à la consommation locale, est de

\$105,639,428. Les droits perçus sur ce

chiffre se montent à \$22,469,755.83.

L'enquête sur la Central Bank, de Toron-

to, se continue, et les soupçons les plus

graves planent sur l'intégrité avec laquelle

les affaires de cette banque ont été con-

duites. Un indice très-mauvais est celui-ci,

c'est la disparition de plusieurs de ceux,

qui avaient la haute main sur elle. Son

président, David Blain, et son caissier, A.

A. Allan, se tiennent à New-York.

Deux ou trois autres paraissent aussi évit-

er les conséquences de certaines révéla-

tions.

Un est un débiteur, qui vient de partir

LA QUESTION DE L'ANNEXION

Le projet d'extension des limites de la ville a été adopté, hier soir, par le Conseil-de-Ville avec quelques amendements insuffisants. Nous ferons connaître notre avis demain.

NOS DEUX CONFRÈRES FRANÇAIS D'OTTAWA.

Nous devrions dire notre confrère, parce que, comme nous l'avons déjà dit, "La Vallée d'Ottawa" et le "Courrier Fédéral" sont une seule et même chose avec deux titres différents. Ces deux feuilles paraissent le même jour. Elles sont rédigées par le même homme. Ce sont les mêmes articles qu'elles contiennent toutes deux et c'est la même imprimerie, située à Ottawa, rue York, qui leur donnent le jour. Dans tout cela nous ne voyons qu'une supercherie, tâchant de tromper l'œil avec des titres. Le même individu pourrait de cette façon publier dix journaux à la fois. Il n'aurait, après chaque tirage, qu'à changer le titre, et le tour serait joué.

Nous ne mentionnerons donc qu'un des deux titres, ou simplement "La Vallée d'Ottawa."

Ce confrère n'aime pas à se voir appeler rouge. Il dit qu'il est tout simplement indépendant, approuvant ce qui est bien et blâmant ce qui est mal dans les deux camps politiques. Nous admirerions son indépendance si elle était réelle ; mais ce n'est encore qu'un masque que les honnêtes gens n'aiment pas. "La Vallée" fait cause commune avec le parti rouge en tout et partout, et il y a même chez elle excès de zèle, puisqu'elle joue son rôle aux dépens de la vérité.

Relevons quelques-uns de ses excès.

Le confrère tâche de réfuter nos articles sur M. Bronson, M. P. P. et marchand de bois. Si "La Vallée" avait de bonnes raisons, le public lui en saurait gré ; mais sur quoi s'appuie-t-elle ? Quels sont ses arguments ? Il ne suffit pas de lancer des assertions en l'air. Il faut établir les faits que l'on mentionne.

On se rappelle le reproche que nous avons adressé à M. Bronson. Nous l'avons accusé d'avoir voulu liguer tous les marchands de bois de l'Ottawa contre la récente vente de limites d'Ontario, et de fait, la plupart de ces marchands de bois n'ont pas enchaîné dans cette vente, et s'il en avait dépendu d'eux, le gouvernement-Mowat eût fait, dans cette occasion, un misérable flasco, au détriment des intérêts de la province.

La raison des ligueurs est le refus de M. Mowat de s'engager à maintenir la taxe foncière actuelle sur les limites forestières et celle sur la coupe du bois, pendant une longue période d'années. On demandait à M. Mowat de renoncer au droit et à la liberté d'augmenter au besoin cette taxation. On voulait lier les mains du gouvernement pendant dix, quinze, ou vingt ans, pour pouvoir réaliser de plus gros profits, pour pouvoir s'enrichir plus aisément aux dépens du public.

Or, quelle raison nous donne "La Vallée" pour justifier M. Bronson ? C'est un marchand de bois, nous dit-elle, et ceux, qui se sont ligüés avec lui sont également des marchands de bois, des hommes à la tête d'une industrie nationale, qui est le commerce de bois, l'exploitation de nos forêts. Cette industrie, aux yeux de "La Vallée," fait tant de bien au pays, nourrit tant d'ouvriers, alimente tant d'autres industries, que M. Mowat aurait dû acquiescer à la demande des marchands de bois.

Nous ne nions pas l'importance du commerce de bois et le bien qu'il opère ; mais "La Vallée" devrait préciser. Il ne suffit pas de dire que le commerce de bois nourrit bien d'autres industries. Il faut donner des chiffres, des estimations dignes de foi. Il faudrait nous montrer ce que le trésor public a

dépensé pour lui, et ce qu'il en a retiré ; il faudrait établir que les avantages obtenus du commerce de bois compensent suffisamment la dévastation, l'épuisement de nos forêts, la disparition de ce capital national.

"La Vallée" n'aborde pas ces points essentiels ; elle ne nous parle pas non plus de la position, qui est faite au colon, en prenant des terres, sur lesquelles les marchands de bois ont passé comme un incendie, en faisant disparaître tout le bois de service. Il y a ici une haute question économique, dont la simple mention ne nous paraît pas favorable aux marchands de bois.

"La Vallée", du reste, nous donne raison en nous citant l'opinion de M. Mowat et en nous disant que depuis "cinquante ans il n'y avait eu que deux changements dans le tarif du bois, et qu'il n'y en aurait vraisemblablement pas d'autres d'ici à longtemps."

La demande des marchands de bois était donc extravagante. Mais ces enfants gâtés par les faveurs publiques, qui leur ont permis de s'enrichir dans quelques années seulement, voulaient un privilège de plus. Ils demandaient au gouvernement de se lier les mains, de les mettre à l'abri de toute augmentation de taxe, pendant une longue période de temps.

Nous avons beau chercher, il nous est impossible de découvrir en quoi les marchands de bois méritent plus que les autres une protection spéciale du gouvernement. Nous ne leur voulons aucun mal ; mais nous aimerions qu'ils fussent moins égoïstes. A part une ou deux exceptions, les voyons nous engagés dans d'autres industries que celle du commerce de bois ?

"La Vallée" pourrait-elle, dans la liste des diverses compagnies incorporées, trouver beaucoup de marchands de bois ? Non, vous ne les voyez nulle part, si ce n'est dans nos riches forêts qu'ils sucent jusqu'à la moëlle.

Puis, à part une ou deux exceptions, quelle servilité dans cette classe auprès du gouvernement ! Voyez comme elle s'est noblement vendue au gouvernement-Mercier, lors de la dernière élection du comté d'Ottawa ! Voyez, par exemple, ce qu'a fait, avec "La Vallée," M. Bronson, lors des deux dernières élections de ce comté.

Dans la première, ils ont tous deux supporté M. Cormier, parce qu'il était le candidat du gouvernement-conservateur d'alors, le gouvernement-Ross, et ils ont ensuite combattu M. Cormier, dans la deuxième élection pour supporter M. Rochon, candidat du gouvernement-Mercier.

On sait ce que ce dernier a fait pour agir sur les marchands de bois. Il augmenta la taxe sur le bois ; mais il promit aux marchands de bois une réduction en échange de leur appui.

Que patriotisme ! Quel désintéressement, quel esprit public ! "La Vallée" rougirait en défendant de tels hommes, si sa morale n'était pas douteuse d'une souplesse incomparable.

Mais laissons là les marchands de bois, et un dernier mot à "La Vallée," sur un autre sujet. Le confrère a le toupet de nous dire "qu'elle est le seul journal français ayant une circulation régulière et parfaitement établie dans la cité de Hull et dans le comté d'Ottawa ; qu'elle est un journal quotidien fondé à Hull, depuis quatre ans, et régulièrement publié à Hull."

Nous dirons à "La Vallée" qu'elle n'est pas plus un journal de Hull que "Le Canada," lui-même ; qu'elle se publie, comme ce dernier, à Ottawa et non à Hull, et qu'elle veut tout simplement tromper l'autorité judiciaire pour la publication d'annonces officielles, se rapportant au comté d'Ottawa. Quant à la circulation, nous n'avons rien à lui enlever, aimant à la voir prospérer et circuler au sein du parti rouge, dont elle est le fidèle organe, jusqu'à ce que le vent change à Québec.

B. G.

Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dép. c-r, Cabarets, Patins, Traineaux, Toboggas.

NOUVELLES

Marchandises!

38 Balles de cotons jaunes.
10 Caisses de cotons blancs.
3 Caisses d'indiennes foncées.
7 Caisses d'étoffe à robes.

ENTREPOTS
De Douane
Sous le nom de la Société le Post
C. NEVILLE
ÉPICIER
No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

BRYSON

GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

& Cie.

A VENDRE
Deux maisons, une à trois logements situées sur la rue Bolton, et l'autre en face du quai de la Reine, connue sous le nom de Forcés Hôtel. Pour plus amples informations s'adresser à T. Bellin, No. 520 rue Sussex, Ottawa.

Ed. O'Leary,

No. 514, RUE SUSSEX.

L'assortiment le meilleur, le mieux choisi et à plus bas prix à Ottawa, de Hardes faites et articles de toilette pour messieurs. Pour l'élégance et le fini dans les habillements on est prié de jager par une visite.

RESTAURANT MEDAS

Casé du Marché By

61 RUE YORK.

Cuisine française.

Vins, Champagne délice ex.

Cigars qualité Extra.

Les repas sont servis à toutes heures, depuis 7 hrs. a. m. à 11 hrs. p. m.

Un Cuisinier de première classe est au service du restaurant.

MIDAS GALLIEN,

Propriétaire.

24 12 87—lm.

Voitures de Place de 1ère Classe

Communication téléphonique en tout temps.

No. 296, rue St. PATRICK, OTTAWA.

GUSTAVE RICARD.

COMMENT FAIRE SAGE DE

L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois bo s chaus avant déjeuner. Un ou deux verres aux repas agrémentés très-éfficace ment contre la dyspepsie.

Prenez cette eau, qui est un des meilleurs re-

actifs alternants, buvez-en tous les jours ; un verre toutes les deux ou trois heures, pour affections chroniques, purifiera votre sang.

Comme régulateur naturel, l'Eau de St-Leon s'adapte à toutes les constitutions. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme lég. purgatif.

Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers. À vingt cts le gallon, en gros et en détail, par la

Compagnie Eau St-Leon

No. 534, Rue Sussex, Ottawa.

N.B.—Pour la dyspepsie ou l'indigestion, buvez l'Eau après chaque repas, et pour la constipation prenez-la avant déjeuner.

Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dép. c-r, Cabarets, Patins, Traineaux, Toboggas.

NOUVELLES

Marchandises!

38 Balles de cotons jaunes.
10 Caisses de cotons blancs.
3 Caisses d'indiennes foncées.
7 Caisses d'étoffe à robes.

ENTREPOTS
De Douane
Sous le nom de la Société le Post
C. NEVILLE
ÉPICIER
No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

W. O. McKAY,

IMPORTATEUR DE

Vins, Liqueurs, Cigares et Tabac,

AUSSI PROPRIÉTAIRE DE

L'Hotel Richelieu,

Agent pour les Commerçants de Bois,

446 - 448 - 450, RUE SUSSEX.

Dans votre propre Intérêt

APRÈS D'AVOIR DE

BONS BARGAINS,

—ALLEZ AU—

NO. 512, RUE SUSSEX.

CHAUSSURES

De toutes descriptions à des prix à portée

de toutes les bourses.

VEZ-UN! VEZ-TOUS!

Patrick Farrell.

Aux Amateurs

Du Sport

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable de fusils à feu, munitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes. Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & LIVING.

Importateurs.

334 Rue Wellington.

AVIS DE DISSOLUTION

Avis est donné que la société qui existait ci-dessus entre H. H. PIGEON, la cité d'Ottawa, et ARTHUR ALPHONSE LAUZON, du même lieu, sous le nom de H. H. PIGEON & CIE., est dissoute depuis le vingtième jour de Janvier courant, le temps fixé pour cette société n'ayant expiré.

Ottawa, 21 Janvier, 1888.

H. H. PIGEON.

Témoin,

F. H. CHRYSLER.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL

DU CANADA

KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, forifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquiescer le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'établissement.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et par fait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent dépasser quinze ans et être au-dessus de dix-huit ans le premier janvier suivant.

Le durée du cours du Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés admissibles.

Pension d'entretien, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjutant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887!

Aux Hoteliers et

Détailleurs de Liqueurs en général

JE VERTIN:

Brandy, Bisquit, Debonche & Cie.; en

caisse 1 oct. (pintes et facons).

Gin de De Kuyper en 1 oct., caisses rouges,

vertes et blanches (importation directe)

Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.

Brandy de Hennessy, en caisses (pintes).